

Crowdfunding : la défiscalisation pour tous avec Sowefund

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la plateforme d'investissement participatif Sowefund offre aux particuliers la possibilité de bénéficier de nombreux avantages fiscaux en investissant dans des startups françaises d'avenir.

Suite à la décision du Conseil Constitutionnel du 29 décembre 2014 concernant la Loi de finances rectificatives pour 2014, les particuliers peuvent aujourd'hui investir dans des startups innovantes et profiter d'avantages fiscaux, peu importe le montant. Effective depuis le 1^{er} janvier 2015, la modification permet en pratique de réunir plus de 49 actionnaires dans une société intermédiaire qui n'est elle-même plus obligée d'employer 2 salariés pour autoriser la défiscalisation comme expliqué [ici](#). Une ouverture sans précédent qui va permettre aux Français de diversifier leur épargne en stimulant l'économie.

Grâce aux startups en cours de financement sur Sowefund, les particuliers peuvent récupérer dès à présent 18 % de leur investissement sur leur Impôt sur le Revenu (IR), ou 50% des montants investis sur l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF). Une vraie révolution dans le monde de l'investissement en capital qui donne enfin la possibilité à tous de soutenir des startups innovantes à fort potentiel de croissance, tout en bénéficiant enfin de la défiscalisation. Auparavant, ce type d'avantage était uniquement réservé à une élite, en mesure de pouvoir investir des sommes conséquentes directement au capital des sociétés cibles.

Lancée en septembre dernier par deux professionnels en capital-risque, Sowefund est la 1^{ère} plateforme de financement participatif en capital rassemblant les particuliers et les professionnels de l'investissement (réseaux de business angels, Fonds d'entrepreneurs...).

Ce nouveau site s'impose sur ce marché naissant en permettant de devenir actionnaire à partir de 100 euros, et ce dans les mêmes sociétés et dans les mêmes conditions que les experts de l'investissement. En octobre dernier, Sowefund a été l'un des premiers à obtenir le statut très convoité de Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) délivré par l'Orias, qui permet d'encadrer cette activité et de protéger les investisseurs contre les éventuelles dérives.

A propos de Sowefund

Fondée en décembre 2013 par les professionnels du financement Georges Viglietti et Benjamin Watinne, Sowefund est la 1^{ère} plateforme de financement participatif permettant aux start-up françaises de trouver un complément de financement aussi bien auprès des acteurs traditionnels que des particuliers. L'ambition de Sowefund étant de contribuer à la relance économique française au travers de start-ups innovantes. Pour un investissement de 100 euros minimum, l'investisseur reçoit en contrepartie des parts du capital de l'entreprise. Les projets mis en ligne ont fait l'objet d'analyses / évaluations poussées, en amont, par des professionnels de l'investissement selon des critères rigoureux de sélection. Les investisseurs potentiels décident alors de prendre part au financement de l'entreprise et de devenir de ce fait actionnaires grâce aux informations détaillées de la fiche du projet comprenant : l'historique, le business plan, avis des partenaires Business Angels, fonds d'investissement, etc. sowefund.com

Contacts Presse :
Agence Kalima RP

Mélissa Rancé - 01 44 90 82 52 - mrance@kalima-rp.fr
Sarah Hachemi - 01 44 90 82 53 - shachemi@kalima-rp.fr